



Grambois

# Le Bulletin



## Informations Municipales - JUILLET 2020 - Numéro 40

### EDITORIAL

Chères Gramboisiennes, chers Gramboisiens,

La vie « déconfinée » reprend son cours et j'espère que chacun aura pu mettre à profit cette situation inédite.

Nous devons tous désormais nous habituer à modifier nos modèles de société... à nous réinventer. Durant cette crise, la continuité des services a été assurée, de même que la solidarité envers les plus vulnérables.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, avec courage, se sont engagés au service des autres. Nos personnels soignants, nos postiers, nos éboueurs, les agents des services publics, nos forces de l'ordre, nos enseignants. Nos commerces ont été mobilisés ainsi que de nombreux bénévoles de Grambois, notamment nos couturières. Espérons que tous les élans de solidarité perdurent.

Toutes les manifestations ont été annulées et nous avons été privés de fête votive mais nous avons élaboré, avec les associations, un nouveau programme de manifestations pour l'été que vous trouverez dans ce bulletin.

Le conseil municipal a été installé et je tiens à vous remercier pour votre soutien massif et la confiance que vous m'avez renouvelée. J'ai demandé aux conseillers municipaux délégués de travailler dès à présent à la mise en œuvre de nos projets. Ces projets, ainsi que vos élus, vous seront présentés le jeudi 27 août et je compte vivement sur votre présence.

Après avoir restauré la bande roulante de nos voies communales et rurales, nous engagerons prioritairement un plan de remise en état des 35 kms de voies qui desservent nos habitations. Le budget de la commune a été adopté et vous en trouverez les éléments dans les pages qui suivent.

Je vous souhaite un bel été plein de retrouvailles en famille et entre amis...et vous souhaite de refaire le plein de vacances... en France !!

Dernière nouvelle, j'ai œuvré afin que notre cœur historique soit le décor du film « Le temps des secrets » de Marcel Pagnol, et j'espère que ce rêve deviendra prochainement réalité!

Le Maire,  
Alain FERETTI

### DANS CE NUMERO...

Edito .....	1
Budget .....	2
Conseils municipaux .....	4
Informations municipales .....	7
Feuilleton ecocitoyen.....	10
La vie associative.....	11
Information.....	15
CCFF.....	16

## REUNION PUBLIQUE JEUDI 27 AOÛT à 18 h PLACE DE LA MAIRIE

\*\*

### PRESENTATION DES ELUS ET DES PROJETS DE LA COMMUNE

Pour être régulièrement tenu au courant des événements à Grambois, il suffit de vous inscrire à notre liste de diffusion en envoyant un mël à [info.grambois@gmail.com](mailto:info.grambois@gmail.com), de déposer votre adresse électronique en mairie ou de consulter notre site [www.grambois.fr](http://www.grambois.fr).

Suivez l'actualité de notre communauté de communes en vous abonnant à la newsletter

**cotelubinfo**  
directement sur le site  
[www.cotelub.fr](http://www.cotelub.fr)



Le Bulletin - Informations Municipales - Mairie - 84240 GRAMBOIS - Site : [www.grambois.fr](http://www.grambois.fr)  
Directeur de la publication : **Alain FERETTI**  
Comité de Rédaction : Alain FERETTI, Jean-Pierre CENDRON, Brigitte MARGAILLAN,  
Dominique PALOMBO, Anne-Sophie AVEZ, David COLOM, Denis DUFRENE, William TONDUT  
Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés



## BUDGET COMMUNAL

### Préambule :

Avant de parler du budget il convient de rassurer les Gramboisiennes et les Gramboisiens qui ont pu, avec raison, s'inquiéter en découvrant dans un tract que la dette de notre commune s'élevait à 1600€ par habitant avec une courbe dessinant un sombre avenir pour Grambois.

C'était bien méconnaître les principes de la comptabilité publique et de gestion d'une collectivité et nous avons jugé utile à la demande de nombreux administrés de vous apporter toutes les informations, en toute transparence, comme nous l'avons toujours fait.

En effet, afin de financer la totalité du bâtiment pour un montant de 2,5 millions d'euros et donc de pouvoir encaisser la totalité des subventions et récupération de TVA (pour un montant de plus de 1,4 millions d'euros), (ce qui prend, comme vous le savez entre 24 et 44 mois !!), nous avons dû négocier avec un organisme bancaire qui a accepté de faire les avances sur factures et de récupérer ses fonds lors de la réception des subventions et de la TVA.

En 2021, la dette de la commune sera de nouveau inférieure à la moyenne des communes de même strate ! A l'inverse, notre commune se sera enrichie de ressources pérennes et d'un patrimoine nouveau d'une valeur de plus de 3,5 millions d'euros le tout étant définitivement légué aux contribuables gramboisiens et aux générations futures... L'héritage sera donc plus que conséquent contrairement à ce qui a pu être véhiculé!

### LE BUDGET :

**Qu'est-ce que le budget communal ?** L'élaboration par le maire du budget de la commune et son vote par le conseil municipal sont les actes fondamentaux de la gestion municipale. Le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année. Il est l'acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

Toutes les dépenses sont engagées par le Maire et sont ensuite visées par le Trésor Public Elles font l'objet d'une procédure de contrôle chaque fin d'année. De même, toutes les délibérations du Conseil passent au Contrôle de légalité de la Préfecture.

Le budget est composé du « compte administratif » qui correspond au bilan financier de l'année écoulée et des « prévisions budgétaires » qui correspondent aux prévisions pour l'année suivante.

Ces comptes sont divisés en 2 budgets « fonctionnement » et « investissement »

**La section de fonctionnement** s'inscrit dans la continuité pour permettre le fonctionnement des services. Elle comprend les dépenses de gestion courante des services : salaires des agents municipaux, travaux d'entretien de la commune, éclairage public, aides aux associations, remboursement des intérêts d'emprunts, etc.

**La section d'investissement** concerne les dépenses d'avenir : travaux structurants et investissements utiles. Des ajustements peuvent être apportés sous la forme de décisions modificatives délibérées en conseil municipal.

### Le Compte administratif (Arrêté des comptes au 31 décembre de chaque année)

Recettes de Fonctionnement	1 337 806,08€
- Opérations de l'exercice	991 257,04€
- Dont résultat reporté	346 548,44€
Dépenses de Fonctionnement	893 601,70€

## Les prévisions budgétaires pour l'année 2020 (Votées par le conseil municipal le 12 juin 2020)

Recettes de Fonctionnement	100%	1 426 146.38 €
impôts et taxes	45 %	643 720 €
dotations et participations	10 %	141 322 €
vente produits et services	3 %	45 600 €
résultat reporté	31 %	444 204.38 €
atténuation de charges	3 %	40 000 €
autres produits	8 %	111 300 €

Dépenses de fonctionnement	100%	1 426 146.38 €
Ecole – garderie- cantine	28 %	398 028.35 €
Voirie	21 %	301 536.60 €
Administration générale	19 %	265 352.20 €
Opérations d'ordre budgétaire et financière	12 %	168 860.45 €
Subventions aux associations – participations aux organismes publics – aide sociale	5 %	72 368.78 €
Virement à la section investissements	15 %	220 000 €

### BASES D'IMPOSITIONS COMPARATIVES :

Le maire a proposé au Conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'impositions locaux.

	<b><u>TAUX GRAMBOIS</u></b>	TAUX MOYENS NATIONAUX	TAUX MOYENS DEPARTEMENTAUX
TH Taxe d'habitation	<b>10.80%</b>	24.56%	23.44%
TFB Taxe sur foncier bâti	<b>12.10%</b>	21.59%	23.08%
TFNB Taxe sur foncier non bâti	<b>29.50%</b>	49.72%	55.78%



## COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Le Maire annonce la démission de Mme DE SUSANNE et de M. BARONE et fait l'appel.

### **Installation du conseil municipal**

M. Alain FERETTI, maire sortant, invite M. RIGAUX Jean-Louis, en sa qualité de doyen d'âge à prendre la présidence pour l'élection du Maire conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

M. Alain FERETTI est proposé au poste de maire de la commune.

M. CARLE annonce que lui-même et Mme DUBOIS ne font aucune opposition à l'élection de M. FERETTI et soutiennent sa candidature.

Résultat :

Alain FERETTI : POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

M. Alain FERETTI est proclamé maire de la commune de Grambois à l'unanimité.

M. FERETTI s'exprime en remerciant les électeurs, la nouvelle équipe.

### **Fixation du nombre d'adjoints**

M. le maire propose de fixer le nombre d'adjoints pour la commune au nombre de 4

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

### **Election des adjoints**

Le maire propose 4 adjoints (Mme MARGAILLAN – M. GIARETTO – Mme AVEZ – M. BONNET)

Le maire appelle chaque conseiller à voter pour les adjoints conformément au CGCT.

Sont élus à l'unanimité dans le respect des règles de parité :

Brigitte MARGAILLAN 1<sup>ère</sup> adjointe

Jean-Louis GIARETTO 2<sup>ème</sup> adjoint

Anne-Sophie AVEZ 3<sup>ème</sup> adjoint

François BONNET 4<sup>ème</sup> adjoint

### **Charte de l'élu**

M. RIGAUX donne lecture de la charte de l'élu. M. le maire demande à chacun de l'approuver

Ce document est adopté par le conseil municipal à l'unanimité. Chaque conseiller signe le document.

### **Fixation du taux indemnitaire du maire et des adjoints à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020**

Le maire propose une baisse du taux d'indemnité du Maire et des Adjoints et de n'en indemniser que 3, grâce à l'initiative de M. GIARETTO qui y renonce.

Le maire propose de diminuer de 20 % le taux

Ce qui fixe l'indemnité du maire au taux de 41,28% de l'indice 1027 et à 15,84% pour les adjoints

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

### **Délégation d'attributions au Maire**

M. le Maire liste les attributions prévues par l'article L 2122-22 du CGCT

Le conseil municipal est d'accord à la majorité (13 POUR – 2 CONTRE : DUBOIS, CARLE)

### **Désignation des délégués aux structures intercommunales**

#### **Syndicat d'électrification**

Titulaire : Bruno BARONIAN

Suppléant : Alain FERETTI

POUR : 13 – ABSTENTIONS : 2 (CARLE, DUBOIS)

#### **Syndicat Mixte de défense et de valorisation forestière**

Titulaire : Jean-Louis GIARETTO

Suppléant : Brigitte MARGAILLAN

POUR : 13 – ABSTENTIONS : 2 (CARLE, DUBOIS)

#### **Parc Naturel Régional du Luberon**

Titulaire : Alain FERETTI

Suppléant : Dominique PALOMBO

POUR : 13 – ABSTENTIONS : 2 (CARLE, DUBOIS)

#### **CNAS**

Marie CASTO

POUR : 13 – ABSTENTIONS : 2 (CARLE, DUBOIS)

La désignation des délégués est réalisée à main levée et approuvée à la majorité.

### **Informations diverses**

Néant



## **COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2020**

Le Maire ouvre la séance et demande d'ajouter des points à l'ordre du jour :

Mistral habitat : garantie d'emprunt : reconduction à l'identique que la Convention précédente. Accordé à l'unanimité.

Le Maire indique qu'il présente la liste suivante pour la désignation des délégués pour les élections : 3 titulaires : Alain FERETTI, Brigitte MARGAILLAN, Anne-Sophie AVEZ, 3 suppléants : Dominique PALOMBO, Jean-Louis GIARETTO, François BONNET.

Ouverture d'une ligne de Trésorerie. Accord de principe à la majorité. 14 pour, 1 abstention.

### **Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2019.**

Mme MARGAILLAN rappelle les principes budgétaires. Elle donne lecture des écritures inscrites au compte administratif 2019.

Dépenses de fonctionnement : 893 601.70 €

Recettes de fonctionnement : 991 257.64 €

Excédent : Résultat de l'exercice Fonctionnement : 97 655.94 €

N-1 résultat reporté : 346 548.44 €

Dépenses d'investissement : 1 939 328.01 €

Recettes d'investissement : 381 663.63 €

Déficit : Résultat de l'exercice Investissement : - 1 557 664.38 €

N-1 Report exercice précédent : 1 348 259.28 €

Résultat reporté Fonctionnement : 444 204.38 €

Résultat reporté Investissement : - 209 405.10 €

Accepté à la majorité. 12 pour, 2 abstentions.

Le compte de gestion présenté par la Trésorerie étant identique, Mme MARGAILLAN, rappelle les montants des chapitres. Accepté à la majorité. 12 pour, 2 abstentions.

### **Affectation du résultat**

Mme MARGAILLAN rappelle le montant du résultat de l'exercice et du report N-1

Excédent de fonctionnement reporté : 444 204.38 € . Accepté à la majorité. 13 pour, 2 abstentions.

### **Vote des taxes pour 2020**

Le maire propose de reconduire les mêmes taux de taxes que l'année antérieure.

Taxe habitation : 10.80 %

Taxes foncières : 12.10 %

Taxes foncières non bâti : 29.50 %

### **Budget primitif 2020**

Mme MARGAILLAN présente le BP 2020 et décline les prévisions par chapitre avec des prévisions en dépenses de fonctionnement pour un montant de 1 426 146.38 €.

Le budget étant voté en équilibre, le montant des recettes de fonctionnement est identique aux dépenses.

Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 1 370 881.00 €

Total budget : 2 797 027.38 €

Accepté à la majorité. 13 pour, 2 abstentions.

## **COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2020 (SUITE)**

### **Subventions attribuées aux associations sur proposition des 2 délégués à la vie associative**

NOM	MONTANT PROPOSÉ	
Association des anciens combattants	100	Accepté à l'unanimité
Association des Parents d'élèves	500	
Bien Ensemble (Bibliothèque)	500	
Association Chat Bleu	400	
Comité des Fêtes	6 500	
Association de l'école	2 500	
Association Gymnastique Volontaire	2 000	
Festival Durance Luberon	1 200	
Association MAM O'Pitchous	500	
Prévention routière	150	
Rencontres et Loisirs Gramboisiens	400	
Restaurants du Cœur de Vaucluse	300	
SPA Vauclusienne	50	
Association des Sapeurs-Pompiers	50	
<b>TOTAL</b>	<b>15 150</b>	

### **Désignation des membres du CCAS**

Le maire rappelle que le CCAS communal n'a plus de budget propre. Les dépenses en matière d'aide sociale sont incluses dans le budget communal. 6 membres du conseil municipal et 6 membres extérieurs seront désignés sous la forme d'une commission d'action sociale.

### **Présentation des demandes d'aide sociale**

Installation poêle à granulés demandé 200 €.  
Aide à la formation professionnelle 200 €  
Installation d'un monte escaliers 216 €  
Compensation pour frais de chauffage 895 € (à titre exceptionnel)  
Relogement de sinistrés

Accord à l'unanimité.

Le maire rappelle qu'une soixantaine de familles ont été suivies durant le COVID et 2 bons alimentaires ont été distribués pour des familles dans le besoin.

### **Désignation correspondant « Défense »**

Le Maire propose François Bonnet. Accepté à la majorité. 14 pour, 1 abstention.

### **Désignation des membres de la commission des Impôts**

Le maire indique vouloir reconduire les anciens de la liste et propose des membres conformément aux circulaires. Accepté à la majorité. 12 pour, 1 contre, 1 abstention.

### **Désignation de la commission communale de sécurité**

Titulaire : Alain FERETTI / Suppléant : Jean-Louis GIARETTO

### **Autorisation de poursuites**

Le maire explique le principe d'autoriser la Trésorerie à pouvoir engager des poursuites en matière de recouvrement de dettes.

Accepté à la majorité. 13 pour, 2 contre.

### **Convention RGPD**

Le maire explique que dans le cadre de la RGPD, une mutualisation de commande avec CoteLub. Il propose de signer la convention pour valider cette commande. Accepté à l'unanimité.

### **Informations diverses**

Le maire annonce qu'il va recevoir en mairie les riverains du chemin du Thor qui l'ont sollicité par courrier  
Le maire évoque que l'équipe municipale a engagé des travaux pour mieux organiser le stationnement des véhicules  
Parution d'un bulletin municipal en juillet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Olivier CARLE et Caroline DUBOIS ont refusé de signer le cahier de séance.

## VIE DE LA COMMUNE

Les élections municipales se sont déroulées dans de bonnes conditions, dans le respect du protocole sanitaire, avec, malgré tout, un taux de participation inférieur aux élections précédentes (81% en 2014).

Nombre d'inscrits 1065	Nombre de votants : 717 Nombre de suffrages exprimés : 696 Taux de participation : 67 %	Ont obtenu	
		Alain FERETTI 509 73%	Patricia DE SUSANNE 187 27 %
		13 élus	2 élus

Le résultat est sans précédent et la confiance envers le maire et l'action du conseil sortant a été très largement renouvelée avec une progression très significative.

Le 23 mai dernier, le conseil municipal a été officiellement installé dans des conditions particulières de protocole sanitaire.

Mme DE SUSANNE et M. BARONE ont présenté leurs démissions dès les résultats annoncés. Ils ont à ce jour été remplacés par M. Olivier CARLE et Mme Caroline DUBOIS.

Le Maire, Alain FERETTI, a été réélu à l'unanimité, ainsi que les adjoints, au nombre de 4, qui sont :

1<sup>er</sup> adjoint : Brigitte MARGAILLAN - 2<sup>ème</sup> adjoint : Jean-Louis GIARETTO

3<sup>ème</sup> adjoint : Anne-Sophie AVEZ - 4<sup>ème</sup> adjoint : François BONNET

Afin de pouvoir commencer la mise en œuvre des projets pour la commune, le Maire a donné délégation et possibilité de créer des commissions à l'ensemble des élus en charge de dossiers.

Une présentation des axes de travail du conseil municipal sera faite lors de la **réunion publique du jeudi 27 août** où nous vous attendons nombreux pour faire la connaissance de vos nouveaux élus et de leurs attributions.

### **Reprise des « points écoutes » de la Gendarmerie de Pertuis :**

**Le Vendredi 11 septembre de 9h à 11h**

**Le Lundi 9 novembre de 9h à 11h**

**Le Vendredi 11 décembre de 9h à 11h**

**Mairie de Grambois**

**Renseignements et rendez-vous au 04.90.77.91.13**

### **SPECIAL COVID (Suite et fin ?)**

Nous espérons tous que la COVID 19 ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir...Mais il convient désormais de rester définitivement prudent, même si cela doit révolutionner notre culture des embrassades ! Les gestes barrières doivent être intégrés y compris lors d'épidémies de grippe ou de gastroentérite...

Notre commune, tout comme notre région ont été épargnée, fort heureusement, et nous avons pu gérer dans de bonnes conditions l'accompagnement et les soins à nos anciens. Nous remercions de nouveau toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la solidarité (voisins, commerçants, livreurs, personnels de soin, couturières bénévoles, enseignants et personnels).



Tous ces « métiers de l'ombre » peu valorisés mais tellement indispensables sont apparus comme des « héros du quotidien », et se sont illustrés comme premiers acteurs de la solidarité.

Des masques tissus et chirurgicaux sont toujours à disposition en mairie pour tous ceux qui en ont besoin.

## LES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Afin de mettre en œuvre les projets et actions pour lesquels les électeurs nous ont fait confiance, des commissions ont été mises en place.

### ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS

**Délégué** : François BONNET

**Actions à conduire** : Organisations et gestion du stationnement, mesure et marquage domaine public, gestion des fontaines, caladage et réfection du chemin de garde.

### VOIRIE - SÉCURITE PUBLIQUE ET RÉSEAU

**Délégué** : Jean-Louis GIARETTO

**Actions à conduire** : entretien et réparation chemins, dérasement et caniveaux, aide à la restauration des chemins privés, réunions de quartier avec riverains et agriculteurs pour la gestion et l'entretien des caniveaux, des haies, des chemins etc...

### ENFANCE - JEUNESSE - EDUCATION

**Déléguée** : Anne-Sophie AVEZ-YVONNET

**Actions à conduire** : création du conseil municipal des enfants, réflexion sur les loisirs et les transports, organisation des temps des enfants, relations avec l'école.

### ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - LOISIRS ET CONVIVIALITÉ

**Déléguée** : Dominique PALOMBO

**Actions à conduire** : réhabilitation du stade de foot, avenir du « jardin de Françoise », fleurissement et valorisation paysagère, petits aménagements urbains.

### INFORMATIONS – COMMUNICATION - PARTICIPATION CITOYENNE

**Délégué** : William TONDUT

**Actions à conduire** : signalétique, informations de la commune, bulletin municipal, relation avec la presse, organisation de réunions publiques et de la participation citoyenne, guide du citoyen de Grambois, crédit photo des manifestations et événements.

### CULTURE ET TOURISME

**Délégué** : Jean-Louis RIGAUX

**Actions à conduire** : festivals (Musique/Cirque/Conte, théâtre...), tous types de festivités, chemins du Patrimoine, aire de pique-nique, aire pour camping-cars.

### URBANISME

**Délégué** : Guillaume MAZEL

**Actions à conduire** : élaboration et suivi du plan local d'urbanisme, élaboration d'un projet urbain partenarial avec les propriétaires concernés.

### ECLAIRAGE PUBLIC ET RESEAUX

**Délégué** : Bruno BARONIAN

**Actions à conduire** : réhabilitation et projets d'extension éclairage public, électrification et éclairage public, réflexion sur éclairage de nuit.

### VIE ASSOCIATIVE

**Délégués** : Laetitia MIRBELLE - Bruno BARONIAN

**Actions à conduire** : réunions annuelles avec les associations (salles, plannings, besoins...), traitement des demandes de subventions, participation aux assemblées générales, organisation et planning des apéritifs d'été par les associations.

### CCAS

#### **Commission d'action sociale**

**Déléguée** : Marie CASTO

**Actions à conduire** : organisation des activités pour les anciens, accompagnement des besoins sociaux, aides sociales diverses.



## UNE ANNÉE SCOLAIRE PARTICULIERE NOUVELLE ECOLE ET CRISE SANITAIRE

Afin de permettre aux parents de reprendre progressivement leur activité professionnelle, nous avons eu le souci d'ouvrir l'école et d'assurer la garderie et le service de restauration scolaire, avec une application stricte du protocole sanitaire de l'éducation nationale.

Sur les 120 élèves, 24 puis 34 puis une soixantaine d'élèves ont fait une rentrée progressive... Avec pour préoccupation majeure « de retrouver les copains ou le maître ou la maîtresse ».  
Le protocole sanitaire a été bien suivi et intégré par l'ensemble de la communauté éducative.

La restauration scolaire s'est organisée avec inventivité avec la distribution de repas froids et d'une sandwicherie. L'organisation des services a été bien compliquée, dans ce contexte. Parallèlement au « télé-enseignement » mis en œuvre par nos instituteurs et notre directeur dont je salue, de nouveau, la qualité.

La construction du nouveau groupe scolaire a été très favorable pour les règles sanitaires et le confort des élèves. Malgré cette situation, l'ensemble de nos élèves a passé une année scolaire dans leur nouvelle école, dont ils sont très fiers.

La rentrée 2020-2021 s'annonce bien pour notre commune, avec de nouveau une augmentation des effectifs, notamment en maternelle et c'est heureux que nous ayons désormais une si belle école.

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 26 juin dernier, le Conseil municipal a reçu les premiers élus du Conseil municipal des enfants.

Trois candidats de la classe de CM1-CM2 ont présenté leur candidature pour 2 postes à pourvoir (le 3<sup>ème</sup> ayant été nommé suppléant). Il s'agissait dans un premier temps de permettre à deux élèves qui feront leur entrée en 6<sup>ème</sup>, de participer à ce Conseil et apporter des idées car les enfants auront à s'exprimer notamment sur l'éducation, les loisirs, l'environnement, la vie du village, la qualité de vie, la citoyenneté, la solidarité....

Le périmètre de ce Conseil (qui devrait se réunir une ou deux fois par an) sera défini à la rentrée par concertation entre enseignants, parents, enfants et municipalité. Le Conseil sera étendu à d'autres classes. C'est avec enthousiasme que les élèves ont découvert l'organisation d'un scrutin grandeur nature. Ils étaient très intéressés par la vie de la commune et son histoire et impatients de donner leur avis.

Après avoir pris le temps d'une discussion entre les élus et le Conseil municipal des enfants, une visite guidée du village a été organisée. Elle a été suivie d'un goûter pour les élèves sous le chêne. Anne-Sophie, adjointe, a pu distribuer leur cadeau aux élèves de CM2 qui rentrent en 6<sup>ème</sup> et souhaite aux élèves un bel été.



## FEUILLETON ÉCO-CITOYEN

### Crotte d'or de Grambois

A quand la remise de la « crotte d'or de Grambois » au chien dont le maître « étourdi » offre à notre village ces fleurs dont le parfum n'a d'égal que le bonheur qu'elles offrent à nos yeux et à nos semelles ?...

La mairie a mis en place un système de distribution de sacs dont la fonction principale est de collecter ces déjections aussi nauséabondes que dangereuses ...

... elle mettra aussi en place, si nécessaire et parce qu'elle en a parfaitement les compétences, un arrêté pouvant sanctionner financièrement les propriétaires de chiens qui ne les ramassent pas.

En France ces contraventions vont de 35€ pour la moins élevée à 450€ à Cannes, César de la crotte d'or !

### Accès aux massifs forestiers en Vaucluse en période estivale

L'accès à tous les massifs de Vaucluse est strictement réglementé en période estivale et souvent interdit, notamment l'après-midi.

L'accès aux massifs forestiers en Vaucluse est réglementé en raison des risques d'incendie, selon une évaluation décroissante des niveaux de risque.

Pour connaître les possibilités d'accès :

<http://www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/>

ou en téléphonant au 04.28.31.77.11

### **ATTENTION !**

Il est rappelé à chacun, qu'en toutes circonstances, la prudence est de mise et les règles suivantes doivent être scrupuleusement respectées :

Ne pas fumer

Ne jamais allumer de feux

Ne pas faire de camping

Ne pas circuler sur les pistes forestières réservées à l'accès des secours.

**En cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement votre localisation et en vous éloignant de la zone d'incendie.**

*Everyone is reminded that they should always remain cautious in forests and respect the following rules:  
Do not smoke; Never light fires; Do not camp; Do not drive on forest tracks reserved for emergency access.*

*In case of fire, contact 18 or 112, and clearly indicate your location and get away from the fire area.*

### Prévenir du feu, protéger la forêt, la végétation ... c'est se protéger soi-même

Un mégot de cigarette jeté, un barbecue, des combustibles stockés trop près des habitations, des outils sources d'étincelles manipulés près d'espaces naturels : ces gestes en apparence anodins peuvent provoquer des départs de feux de végétation, en forêt ou près de zones naturelles comme les champs ou les friches.

Par ailleurs, après avoir passé plusieurs semaines confinés, nous aurons envie de profiter de la nature : il convient d'être d'autant plus prudents et d'adopter des comportements responsables. Aujourd'hui, 80 % des incendies sont déclenchés à moins de 50 mètres d'habitations.



## VIE ASSOCIATIVE

Les portes, les volets, les fenêtres se sont enfin ouverts après cette période exceptionnelle qui nous a confinés, réduisant nos échanges et rencontres. Durant la période écoulée, l'équipe municipale et les diverses associations de notre commune ne sont pas restées les bras croisés.

L'optimisme a amené tout le monde à préparer le « réveil » de Grambois et, donc, les rencontres conviviales !  
***Et, ce, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.***

Le **PROGRAMME** pour les semaines à venir est dense et varié.

Les traditionnels **Apéritifs d'été** du samedi reprendront dès le 4 juillet et tous les samedis jusqu'en septembre.

DATE	ORGANISATION	LIEUX
4 juillet à 11h30	Maison d'assistance Maternelle « O' Pitchous »	Pôle Activité des Pasquiers (ancienne école)
11 juillet à 11h30	Gymnastique volontaire et Bibliothèque	Place de la Mairie
18 juillet à 11h30	Rencontre et Loisirs des Gramboisiens (RLG)	Place de la Mairie
25 juillet à 11h30	Comité de Jumelage	Place de la Mairie
1 <sup>er</sup> août à 11h30	Comité des Fêtes	Jeu de boule sous le Chêne
8 août à 11h30	Atelier d'Art Gramboisien (AAG)	La Forge
15 août à 11h30	Boulangerie « La Tour des pains »	Place des remparts
22 août à 11h30	Club de Football	Place de la Mairie
5 septembre à 11h30	Atelier d'Arts BeCouleurs	Place de la Mairie
12 septembre à 11h30	Conseil municipal	Place de la Mairie

Nous remercions les associations pour perpétuer la tradition d'accueil de notre commune.

Nous n'en resterons pas là ! A ce jour, il n'y a pas moins de 10 autres événements déjà programmés dans notre commune à découvrir ci-dessous :

DATE	EVENEMENT	LIEUX
Samedi 11 juillet à 11h00	Visite guidée du Village	Devant l'église
Mardi 14 juillet à 21h30	Cinéma plein air « Le Cigalon »	Place de la Mairie
Vendredi 31 juillet à 20h30	Récital violon et pianoforte	Eglise
Samedi 15 août à 11h00	Visite guidée du Village	Devant l'église
Samedi 15 août à 19h00	Repas et soirée dansante du Comité des Fêtes	Place des Remparts
Dimanche 16 août à 19h00	Festival Durance Luberon ApéroJazz	Place de la Mairie
Mardi 18 août à 21h30	Cinéma plein air « Le Cigalon »	Place de la Mairie
Samedi 22 août à 19h00	Festival Durance Luberon ApéroOpéra	Place de la Mairie
Samedi 29 août à 18h00	« A l'Aube d'un Festival » : artistes musicaux reconnus	À confirmer
Samedi 12 septembre	Matinée des Associations	Place de la Mairie
Samedi 12 et Dimanche 13 septembre	Exposition des œuvres des élèves BECOULEUR	Salle polyvalente
Dimanche 27 septembre	Vide grenier (Association des Parents d'élèves)	Village
Tout l'été	Expositions de l'atelier d'art Gramboisien	La Forge

Comme vous le constatez, à la lecture de ce plantureux programme, la municipalité, les associations, et autres bénévoles se sont mobilisés pour le plaisir de chacun et nous espérons vous voir nombreux à ces événements ! C'est votre participation, à tous et à toutes, aux acteurs de ces instants conviviaux d'imaginer, créer, installer des activités à Grambois, pour le plaisir de tous, les rencontres, le rayonnement de notre commune.

La bibliothèque a réouvert ses portes, et accueille le public (avec application du protocole sanitaire en vigueur) le mercredi de 14h à 17h.

Comme chaque année, aussi, nous avons proposés aux acteurs engagés dans les activités animant Grambois de nous soumettre leur projet pour les aider financièrement.

Après l'étude de leurs demandes, le Conseil Municipal a accordé les subventions suivantes dont certaines ont été réajustées au regard de l'annulation de nombreuses manifestations.

NOM	MONTANT
Association des Anciens Combattants	100 €
Association des Parents d'élèves	500 €
Bien ensemble (Bibliothèque)	500 €
Association Chat Bleu	400€
Comité des Fêtes	6.500€
Association de l'école	2.500€
Association Gymnastique Volontaire	2.000€
Festival Durance Luberon	1.200€
Association MAM O'Pitchou	500€
Prévention routière	150€
Rencontres et Loisirs Gramboisiens	400€
Restaurants du Cœur Vaucluse	300€
SPA Vauclusienne	50
Association des Sapeurs Pompiers	50
<b>TOTAL</b>	<b>15.150€</b>

**Le conseil municipal vous souhaite un bel été 2020 !**

**Pour rappel: Précautions à prendre pour les réunions associatives :**

*Nous tenons à rappeler que les précautions recommandées par les autorités devront être respectées par les organisateurs lors de ces manifestations.*

*Encouragement au port du masque tant que possible*

*Distances convenues entre les participants*

*Désinfections régulières des mains*

*.... Bref, du « bon sens » et de l'altruisme dans ce contexte de crise sanitaire*



## L'ASSOCIATION CHAT BLEU FÊTE LA FIN DE L'ANNÉE EN BEAUTÉ !

A l'occasion d'un vernissage organisé samedi 27 juin, Sandrine et Giulia ont accueilli parents et enfants qui ont eu le bonheur de voir toutes leurs œuvres de l'année exposées et surtout...de pouvoir les ramener à la maison !

Après s'être "régalé les yeux" de toutes ces couleurs, ils ont partagé un verre de l'amitié avant de se souhaiter un bel été !



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA GYM VOLONTAIRE DE GRAMBOIS

L'Assemblée générale de l'association a eu lieu le vendredi 26 juin dernier à la salle polyvalente sous la présidence de David COLOM, les rapports ont été présentés et validés.

- Rapport moral (voté à l'unanimité)  
Nécessité d'augmenter notre visibilité (amélioration des docs papier et utilisation d'internet).  
Grâce aux nouveaux tarifs nous savons de façon formelle ce que coûte et ce que rapporte chaque activité ;  
Arrêt de « Marche et Mouvements » animé par Thibaud ;  
Fitness : à compter de la saison prochaine, Mattis remplacera Nadine.
- Rapport financier (voté à l'unanimité)  
Amélioration des résultats ; la subvention de la mairie (2000€), les nouveaux tarifs nous permettent d'avoir un résultat net positif de plus de 1100€.
- Reprise des cours : le 14 septembre sauf Mattis le 22 septembre
- Apéritifs d'été : celui préparé et offert par la gym de Grambois, associée à la bibliothèque, aura lieu de 11 juillet; merci à toutes et tous pour que ce soit une réussite.
- Toujours pas de volontaires pour le bureau de l'AGVG.
- Journée des associations le 12 septembre; horaire communiqué plus tard



## VU A GRAMBOIS

### Remerciements du conseil municipal à tous les héros du quotidien

Drapeau posé sur le fronton de la mairie, réalisé par le Maire, avec le talent artistique de Lenia Platel (atelier BeCouleurs) que nous remercions



### Concentration de Harley Davidson

Le 28 juin dernier une concentration de 34 Harley Davidson nous ont fait rêver par leur parade sur la place des remparts...



## INFORMATION SERVICES MUNICIPAUX

### A PARTIR DU 6 JUILLET

### LA MAIRIE, L'AGENCE POSTALE, ET LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES CHANGENT D'HORAIRE

Ramassage des ordures ménagères à l'intérieur du village :

### Les lundi et jeudi.

Agence postale ouverture uniquement le matin :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 8h30 à 12h  
Mercredi et Samedi de 9h à 12h

Secrétariat de mairie :

Fermeture au public : lundi et mercredi après-midi.  
Service urbanisme : mardi et jeudi après-midi de 14h à 16h.

	MAIRIE		AGENCE POSTALE	
	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9h – 12h	Fermée	8h30 – 12h	Fermée
MARDI	9h – 12h	14h – 16h	8h30 – 12h	Fermée
MERCREDI	9h – 12h	Fermée	9h – 12h	Fermée
JEUDI	9h – 12h	14h – 16h	8h30 – 12h	Fermée
VENDREDI	9h – 12h	14h – 16h	8h30 – 12h	Fermée
SAMEDI	9h – 12h	Fermée	9h – 12h	Fermée
Service urbanisme mardi et jeudi après-midi				

Renseignements au : Tél : 04 90 77 91 13 / courriel : [accueilmairie@grambois](mailto:accueilmairie@grambois)

# CCFF

## PERMANENCES ÉTÉ 2020

Comme les années précédentes, le C.C.F.F. assurera des permanences durant cette période estivale suivant le calendrier provisoire ci-dessous.

Les missions des bénévoles du C.C.F.F. durant les périodes à risques sont : Surveillance et organisation des patrouilles, Prévention et information du public, Alerte ( 112 ou 18 ) et intervention sur feu naissant, Guidage et logistique en cas d'opérations de secours.

### En cas d'urgence, contacter :

Les responsables du C.C.F.F. au n° **06 85 23 01 28**-

Les pompiers au 04 90 09 33 01 ou au **112** ou au **18** - Mairie au 04 90 77 91 13,

A. FERETTI 06 74 06 71 34, J.L GIARETTO 06 70 75 38 98

### JUIN

27 et 28	GIARETTO	Jean-Louis	04 90 77 95 89	06 70 75 38 98
	BRIDENNE	Alain	04 90 77 95 05	06 79 09 52 05

### JUILLET

04 et 05	MAUREL	Stéphane	04 90 09 55 97	06 38 34 87 26
	TERRENI	Enzo	04 90 09 85 52	06 50 24 64 98
11 et 12	BONNET	François		06 84 44 23 19
	SANYAS	Frédéric		06 81 14 37 58
18 et 19	MAYEN	Jérôme		06 30 31 48 30
	RICHAUD	Joël	04 90 77 91 20	06 61 14 84 04
25 et 26	MAYEN	Jérôme		06 30 31 48 30
	RZINE	Mathias		06 75 10 22 30

### AOUT

01 et 02	COLBOC	Hugo		07 87 35 61 66
	MICHAUD	Serge	04 90 77 90 41	06 87 62 43 02
08 et 09	DAGNEE	Nathalie	04 90 77 45 61	06 75 35 87 64
	DU CHAFFAUT	Hubert	04 90 77 94 07	06 43 13 17 43
15 et 16	BOUIS	Jean-Marc	09 66 92 78 53	06 11 88 44 29
	MARGAILLAN	Henri	04 90 77 84 25	06 82 45 03 30
22 et 23	RHAME	Gilbert	04 90 77 91 38	06 14 89 05 81
	SAGLIETTO	Lionel		06 48 03 79 84
29 et 30	BESSET	Gérard	04 90 77 93 84	
	TONDUT	William		06 49 61 57 90

**Avant toute sortie en forêt APPELER LE : 04 28 31 77 11**

En réserve : ANDRIEUX Michel, BARONIAN Bruno, COLOM David, COSTE Gabriel,  
MAZEL Guillaume, SPRICK Aurélien